

Série S

Commentaires des thèmes d'étude de géographie

L'espace mondial

Un espace mondialisé (10 h.)

L'espace mondial doit être étudié dans la globalité de ses relations, et non comme un ensemble de parties indépendantes les unes des autres.

La géographie, sans négliger ses aspects économiques et sociologiques, analyse la dimension spatiale du processus de mondialisation.

Mondialisation

La *mondialisation* est à appréhender comme un processus¹.

Elle constitue une mise en relation des différentes composantes du monde, d'ensembles géographiques et d'*acteurs* différents qui s'articulent en système.

Elle est le fruit de nouvelles interdépendances entre des acteurs multiples.

Elle se déploie sur la planète à la fois dans le champ de l'international — c'est-à-dire des relations entre *Etats* — et dans celui du transnational qui, à l'inverse, se joue des *frontières*. Elle place ainsi sur la scène mondiale des acteurs non étatiques qui sont en relation entre eux et qui sont en relation d'interdépendance avec les Etats. Les interventions des différents acteurs se croisent, se combattent, s'additionnent et forment des *réseaux*. Ces réseaux associent des *axes* (des routes, des lignes téléphoniques etc.) et des éléments nodaux (des villes) nécessaires à l'organisation des *flux* (de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations, de valeurs).

Les centres d'impulsion et les inégalités de développement (5-6 h.)

La *mondialisation* est asymétrique du fait de l'inégalité entre les centres d'impulsion qui focalisent l'essentiel de la vitalité économique mondiale et les différents espaces périphériques.

On présente ici la mondialisation en insistant sur sa dimension spatiale, marquée par la prépondérance de trois centres d'impulsion (Amérique du Nord, Union européenne, Japon) qui assurent 70 % de la production mondiale. Ils dominent, selon des modalités différentes, leurs périphéries proches. De la même façon, on souligne l'accentuation des *flux* mondiaux, sans entrer dans une présentation exhaustive des différents types de flux, mais en soulignant particulièrement les échanges massifs entre les trois centres (80 % du commerce mondial s'y effectuent).

Dans cet ensemble, la puissance économique de l'Union européenne apparaît comme spécifique, notamment du fait de son caractère multiétatique et fait ici l'objet d'une prise en compte particulière, d'autant plus qu'elle ne fait pas l'objet d'un thème d'étude spécifique dans la deuxième partie du programme de la série S. Premier pôle commercial mondial, l'Union européenne s'oriente vers une structure de plus en plus intégrée disposant notamment d'une monnaie commune, l'Euro, depuis 1999.

Face à l'hégémonie de ces centres d'impulsion, plusieurs régions du monde restent en marge à des degrés divers. À l'échelle mondiale, l'*inégal développement* et la diversité des Sud peuvent se mesurer à l'aide de quelques indicateurs cartographiables. Globalement l'Asie et l'Amérique latine sont entrées dans une dynamique de croissance. Aux nouveaux pays industriels des années 1970 engagés dans la voie du développement — pays d'Asie orientale (Corée du Sud, Singapour, Taïwan) et pays d'Amérique latine (Brésil, Mexique) —, se sont ajoutés dans les années 1990 les deux géants d'Asie — Inde et Chine. L'Afrique subsaharienne est restée en marge de cette dynamique : le niveau de vie stagne depuis 50 ans, les PNB sont très faibles, sa part dans les échanges mondiaux ne cesse de diminuer. Au-delà de cette typologie spatiale, déjà présentée en classe de seconde, on s'intéressera à quelques manifestations concrètes, envisagées à différentes échelles, des retards de développement,

¹ Voir l'encadré proposé dans l'Accompagnement d'histoire.

par exemple : l'accès insuffisant à l'éducation, à l'eau potable, aux soins ; la pauvreté de masse liée notamment au sous-emploi,...

D'autres logiques d'organisation de l'espace mondial (4-5 h.)

La *mondialisation* est un processus inachevé et discuté qui ne peut rendre compte à lui seul de l'organisation géographique du monde.

Les caractères de la mondialisation, loin de susciter une unanimité, font débat.

La mondialisation produit dans un même mouvement de l'homogénéisation (modes de consommation et de production, circulation de l'information et production culturelle et scientifique...) et de la différenciation. Est-elle pour autant à l'origine de l'accroissement des inégalités dans le monde ?

La question du *développement* inégal (voir encadré *Développement*) demeure une donnée essentielle de l'organisation géographique du monde soulignée par la montée en puissance des mouvements altermondialistes.

De la même façon, la thématique du *développement durable* ne cesse de se renforcer. Les débats sur les problèmes environnementaux (réchauffement de la planète, désertification, épuisement de certaines *ressources*, questions sanitaires et sociales...) prennent une ampleur inédite du fait des nouvelles interdépendances tissées par la mondialisation. Les sommets de Rio (1992), Kyoto (1997) ou Johannesburg (2002) illustrent le développement d'une conscience écologique internationale qui commence à peser sur les termes du débat. Des régulations plus solidaires (action des organismes internationaux, des organisations non gouvernementales, d'associations citoyennes, ...) mais de portée inégale, cherchent à se mettre en place pour répondre aux exigences du développement durable à l'échelle planétaire.

D'autres grilles de lecture et de logiques d'organisation du monde coexistent.

- Les différentes cultures, langues et religions dessinent de grandes *aires de civilisation* à l'échelle mondiale. Cette multiplicité des aires culturelles est source de richesses mais les inégalités entre les aires et des systèmes de représentation antagonistes peuvent aussi conduire à des replis et des conflits identitaires.

Aire de civilisation

Utilisé longtemps au singulier pour désigner le troisième stade (faisant suite à la « sauvagerie » et à la « barbarie ») d'une vision cyclique de l'humanité soutenue par des philosophes du XIXe siècle, le mot *civilisation* est employé aujourd'hui au pluriel pour souligner la pluralité, la coexistence et l'égale dignité des civilisations.

Une aire de civilisation est une entité géographique qui regroupe des espaces occupés par une civilisation donnée. Notion difficile à appréhender, elle peut toutefois être considérée comme un espace culturel fondé sur un ensemble de caractères matériels, moraux, religieux, linguistiques, artistiques et sociaux communs à une société ou à un groupe de sociétés. Une aire de civilisation ne peut donc pas s'identifier à un seul trait culturel.

L'aire de civilisation est un produit de l'histoire, s'inscrivant dans le temps long, mais aussi un objet dynamique. Ainsi les aires de civilisations peuvent être plus vastes que leur foyer originel, avoir des frontières mouvantes, s'interpénétrer, se développer en des lieux discontinus. De plus sur un même espace peuvent cohabiter plusieurs civilisations. Des groupes sociaux mêlent ainsi des traits culturels empruntés à des civilisations différentes.

- Le développement des interdépendances et des acteurs transnationaux pose la question de la pertinence de l'*Etat*. La mondialisation conteste-t-elle la souveraineté des Etats ?

Dans le cadre de l'économie internationale, les principales entités demeurent les économies nationales. Les réseaux restent dépendants de l'existence de *frontières* et donc de bornages étatiques, les firmes multinationales se développent, échangent dans le monde mais gardent un ancrage national. D'autre part, l'Etat est toujours synonyme d'identité nationale et focalise les aspirations et les revendications des peuples sans Etat. Enfin, l'Etat demeure un acteur central en assurant la défense des intérêts nationaux et un régulateur indispensable, garant de la cohésion sociale et territoriale.

- Au moment où les frontières douanières s'abaissent dans le monde, des efforts sont entrepris pour renforcer les échanges fondés sur la proximité. Ces efforts se traduisent par la constitution de nombreuses organisations commerciales régionales à travers le monde (UE, ASEAN, ALENA,

MERCOSUR). Toutefois les « régionalisations » les plus actives sont celles qui se forment autour des centres d'impulsion.

Bibliographie

- Boniface Pascal, (dir.), *Atlas des relations internationales*, Hatier, nouvelle édition 2003, 160 p.
- Bret Bernard, *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Ellipses, 2002, 222 p.
- Carroué Laurent, *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin, 2002, coll. U, 254 p.
- Carroué Laurent, *L'Union européenne*, Armand Colin, 2001, coll. Prépas Géographie, 224 p.
- Dollfuss Olivier, *La Mondialisation*, Presses de Sciences Po, 2^e édition, 2001, 167 p.
- Manzagol Claude, *La Mondialisation. Données, mécanismes et enjeux*, Armand Colin, 2003, 191 p.
- Paulet Jean-Pierre, *La Mondialisation*, Armand Colin, collection Synthèse, 2^e édition, 2002
- *Comprendre le monde, Sciences Humaines*, numéro spécial, n° 2, mai-juin 2003
- L'Atlas du Monde diplomatique, *Le Monde diplomatique*, hors série de Manière de voir, janvier 2003

Les Etats-Unis (8 h.)

- La superpuissance des Etats-Unis (5-6 h.)

Les États-Unis rassemblent l'ensemble des critères qui permettent de définir une puissance à l'échelle continentale et mondiale. On peut donc parler de *superpuissance* car tous les critères de la puissance y sont combinés et atteignent leur maximum d'intensité. Cette puissance peut être à la fois contraignante (utilisation de moyens économiques, commerciaux, militaires pour que les autres pays fassent ce que souhaitent les États-Unis) et attirante (attractivité liée aux valeurs, au système universitaire et à la recherche, aux perspectives d'emploi, à la culture de ce pays).

Cette puissance s'inscrit au niveau régional par le poids des États-Unis dans l'ALENA et dans l'ensemble de l'Amérique latine, mais aussi au niveau mondial par sa place prépondérante dans toutes les institutions internationales politiques et économiques ainsi que par sa supériorité militaire. Elle se manifeste aussi par les investissements américains dans le monde (ainsi que par les investissements étrangers aux États-Unis qui reflètent la capacité d'attraction du marché intérieur américain), par les réseaux d'échanges, par le déploiement des forces militaires, etc. Cependant cette puissance s'exerce de façon inégale dans l'espace mondial.

L'organisation du territoire des États-Unis doit faire l'objet d'une étude spécifique en évitant de juxtaposer les analyses sectorielles classiques (agriculture, industrie, services...). Il s'agit notamment de faire ressortir la maîtrise de ce vaste territoire, aux ressources variées et abondantes, qui a bénéficié d'une diffusion rapide du peuplement. La plupart des États-Uniens vivent dans un réseau urbain très hiérarchisé, dominé par de grandes métropoles, dont certaines sont en même temps des villes mondiales, reliées par des réseaux de communications particulièrement efficaces. Les grands ensembles régionaux, à l'exception de la façade atlantique, étudiée dans la sous-partie suivante, pourront être analysés en mettant en évidence la manière dont ils participent à la puissance américaine et à son ouverture au monde. Les Grandes Plaines intérieures, grenier à blé de l'Amérique du Nord, dominent le marché mondial ; la Californie, pôle de haute technologie à l'échelle américaine, a aussi une capacité d'organisation de l'espace pacifique et constitue un centre essentiel de la nouvelle économie à l'échelle mondiale ; bien que peu peuplées, les Rocheuses offrent de fortes potentialités de développement (ressources énergétiques, tourisme,...)

- La façade atlantique des Etats-Unis (2-3 h.)

Façade

Une *façade* est un espace littoral, *interface* entre un arrière-pays continental et un avant-pays océanique, auxquels il est relié par des réseaux de communication denses et variés. C'est à la fois un espace d'échanges et de production dont les activités ont pu entraîner un phénomène de *littoralisation* (concentration démographique, portuaire et urbaine).

On étudie seulement la façade atlantique des Etats-Unis puisque la deuxième partie du programme porte exclusivement sur les Etats-Unis en tant que superpuissance. Toutefois dans le cadre de cet espace, allant de la frontière canadienne à la frontière mexicaine, il est possible de retrouver l'essentiel de la problématique du thème d'étude des séries ES et L sur la façade de l'Amérique du Nord.

En tant que lieu d'accueil des immigrants, elle a été l'interface privilégiée avec l'Europe et a rassemblé les premiers espaces de l'industrialisation et de l'urbanisation. Elle s'ouvre aujourd'hui sur l'Amérique latine. Bien que de plus en plus concurrencée par la façade pacifique (à laquelle elle est reliée par le canal de Panama sur le plan maritime, et par des liens terrestres importants dont les « ponts transcontinentaux » ferroviaires), elle continue à participer de l'ouverture au monde de l'Amérique du Nord, notamment par l'importance de ses ports. Cette façade est d'une épaisseur inégale, elle peut se réduire à un simple liseré littoral (ainsi certaines portions du sud-est atlantique) ou s'étendre sur plusieurs milliers de kilomètres en intégrant la région des Grands Lacs grâce à l'axe navigable du Saint-Laurent. Au long de cette façade, il est intéressant de constater que les flux de cabotage sont aussi importants que les flux transocéaniques. On peut distinguer trois sous-ensembles : le Nord-Est, comprenant la Mégalopolis de Boston à Washington et la région des Grands Lacs, la Floride et la côte du golfe du Mexique.

Le Nord-Est est non seulement la première concentration urbaine de l'Amérique du Nord mais aussi la plus importante et la plus ancienne région industrielle ainsi que le centre politique et financier le plus puissant de la planète. Les noyaux urbains qui la composent sont reliés par des flux considérables de marchandises, d'hommes, d'informations et de capitaux entraînant une circulation intense qui provoque la congestion des transports et une recomposition des espaces urbains : crise et reconversion des centres et des espaces portuaires, accentuation de la suburbanisation et développement de nouveaux centres périphériques.

La Floride, à la croissance démographique exceptionnelle, est à la fois une grande région agricole exportatrice, la première région touristique des Etats-Unis et un centre financier majeur (Miami est le deuxième centre bancaire pour les transactions internationales après New York). Miami et Atlanta plus au nord (grâce à la qualité de leurs liaisons aéroportuaires) se disputent le rôle de métropoles internationales, interfaces entre les Etats-Unis, les Caraïbes et l'Amérique latine.

Dans le golfe du Mexique, l'accumulation de richesses sur un littoral marqué par les industries du complexe pétrolier continental et maritime, aux Etats-Unis comme au Mexique, les facilités de transport vers l'arrière-pays grâce aux fleuves permettant de remonter vers le nord, expliquent l'intensité des relations et le rôle fondamental de quelques ports devenus de grandes agglomérations (Houston, La Nouvelle Orléans par exemple). L'originalité du golfe du Mexique est aujourd'hui renforcée par son dynamisme démographique (attractivité de la « Sun Belt », migrations des latino-américains) et économique (zones franches, maquiladoras), lié notamment à l'intensité de ses échanges avec l'Amérique latine.

Bibliographie

- Bethemont Jacques, Breuil Jean-Michel, *Les Etats-Unis, une géographie régionale*, Armand Colin 2^{ème} édition 1996, coll. U, 304 p.
- Boquet Yves, *Etats-Unis : Espace, Société, Economie*, Belin 2003, coll. Mémento, 200 p.
- Dorel Gérard, *Les Etats-Unis*, in *Etats-Unis-Canada, Géographie Universelle*, Hachette Reclus, 1992, 230 p.
- Ghorra-Gobin Cynthia, *Villes et société urbaine aux Etats-Unis*, Armand Colin, 2003, 192 p.
- Hassner Pierre et Vaïse Justin, *Washington et le monde, dilemmes d'une superpuissance*, Autrement, 2003, 170 p.
- Dorel Gérard, *La Puissance des Etats, La Documentation photographique*, n° 8006, La Documentation française, décembre 1998

L'Asie orientale (8 h.)

- Une aire de puissance en expansion (4-5 h.)

Cette aire, façade orientale de l'Eurasie, apparaît comme un espace éclaté en zones littorales, archipels et presqu'îles s'ouvrant largement sur l'océan Pacifique et ses mers bordières. Elle tient d'abord sa

puissance de son poids démographique ; ce très ancien foyer de population, majoritairement chinoise, reste l'une des plus fortes concentrations humaines du monde incluant dans les limites du programme le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour soit plus de 700 millions d'habitants.

Certes, elle constitue une aire composite : diversité des territoires (de la cité-État aux provinces maritimes d'un État-continent), diversité des systèmes politiques (démocratie populaire à parti unique, monarchie constitutionnelle, ...) qu'opposent encore des contentieux malgré un début de normalisation des relations, différences de niveaux de développement (IDH, comparaison des activités économiques). Mais il existe un dénominateur commun à cette « mosaïque » qui justifie une approche globale : l'Asie orientale se caractérise par des taux de croissance économique élevés — malgré un certain essoufflement, notamment au Japon, lié aux crises qui parsèment les années 1990. Bien que ne disposant pas d'une véritable organisation économique intégrée, elle est animée par des courants d'échanges intra-régionaux en pleine expansion, hiérarchisés par la division du travail (investissements, produits manufacturés) et par des *réseaux* d'entreprises. Elle constitue ainsi une zone de développement maritimo-industriel, à la fois interdépendante et ouverte sur le monde (notamment vers l'Europe et l'Amérique).

En cours de construction, l'aire d'Asie orientale s'articule autour de trois *pôles* majeurs. Le pôle japonais, seconde puissance économique mondiale, dont le système est aujourd'hui en question, continue de dominer la région sur les plans économique, financier et technologique. Par ses investissements et son aide au développement, il a généré une croissance et une intégration progressive de « nouveaux pays industriels » : la Corée du Sud et Taïwan. Au Sud, Singapour, première place financière de l'Asie du Sud-Est, est un nœud mondial du trafic maritime rivalisant avec Rotterdam. Au centre de cette aire, on assiste à la montée en puissance des régions littorales du « Pays du Milieu » dynamisées par le retour de Hong Kong, par la politique d'intégration au marché mondial menée par Pékin et par la puissance des réseaux familiaux de la diaspora chinoise. Présentant des pôles de développement encore mal reliés entre eux, ces régions littorales de la Chine n'en fournissent pas moins 50 % du PIB national et reçoivent désormais plus d'investissements étrangers que les États-Unis. La Chine apparaît ainsi comme un concurrent direct d'un Japon en plein doute politique et économique.

L'aire de puissance de l'Asie orientale est bien en expansion sur le plan spatial. Il est donc difficile de lui assigner des limites strictes. Elle peut potentiellement s'élargir à des « pays émergents » de l'Asie du Sud-Est comme les Philippines, le Vietnam, l'Indonésie, la Malaisie ou la Thaïlande, débordant ainsi le cadre formel des pays du Nord.

Bibliographie

- D'Angio Richard, Mauduy Jacques, *Les rivages asiatiques du Pacifique*, Armand Colin, coll. Prépas, 1997, 224 p.

- Foucher Michel (dir.), *Asies Nouvelles*, Belin, 2002, 480 p.

- Soppelsa Jacques, *Géopolitique de l'Asie-Pacifique*, Ellipses, 2001, 112 p.

- La mégalopole japonaise (3-4 h.)

La *mégalopole* japonaise constitue une région motrice majeure de l'Asie orientale et du monde.

Elle s'étire sur plus de 1 000 km, de la région de Tokyo jusqu'à l'île de Kyushu, sur les étroites plaines précocement occupées du littoral Pacifique et rassemble 100 millions d'habitants. La mégalopole s'est constituée au cours de la « Haute Croissance » par la coalescence des agglomérations formant le « Tokaido » puis par l'intégration des villes situées le long de la mer Intérieure. Elle s'articule sur un réseau dense de transports (Shinkansen, autoroutes,...) dont l'amélioration, souvent au prix de prouesses techniques, participe à son expansion. Ce réseau urbain multipolaire est dominé sans partage par Tokyo. Cette *mégapole*, rassemblant plus de 30 millions d'habitants, est non seulement la capitale d'un État centralisé mais aussi la première concentration industrielle du monde et une ville mondiale aux fonctions de commandement financières et « quaternaires ». Les paysages et l'organisation spatiale de Tokyo en sont fortement marqués : redéploiement des fonctions tertiaires (CBD, centres secondaires), réorganisations industrielles liées au développement des nouvelles

technologies de l'information et de la communication (NTIC), saturation du péri-urbain intérieur et corrélativement grands projets d'aménagements littoraux.

L'ouverture sur le Pacifique, l'extraversion de l'économie, la concentration spatiale du système productif japonais expliquent l'exceptionnelle accumulation des hommes, des industries, des infrastructures de transport et des zones portuaires, sur cet espace restreint qui tend à gagner sur la mer. Les flux engendrés par les ports font de la mégalopole l'une des *façades maritimes* du monde, *interface* mettant le Japon en contact avec l'Asie orientale et le reste de la planète.

Cependant, les contraintes naturelles, la forte concentration des activités humaines et les modifications urbano-industrielles sur ce ruban littoral par ailleurs particulièrement exposé aux risques (typhons, séismes et tsunami) posent d'importants problèmes environnementaux dont la prise de conscience a été tardive.

Bibliographie

- Pelletier Philippe, *Le Japon, une puissance en question, La Documentation photographique*, n° 8029, La Documentation française, octobre 2002

- Pelletier Philippe, *Le Japon*, Armand Colin, coll. Prépas, 1997, 223 p.

Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen (6 h.)

Interface

Une *interface* est un espace de contact qui met en relation deux ensembles géographiques distincts. Lorsque ces deux ensembles sont bien différenciés, on peut y observer des faits originaux relevant à la fois de l'interpénétration et du clivage : échanges de toute nature, modifications d'un ensemble par l'autre, mais aussi phénomènes de rupture, voire de fermeture. Une interface constitue donc une forme parmi d'autres de *discontinuité spatiale*.

Certaines interfaces (terre/mer, montagne/plaine) reposent sur un critère physique. Mais on peut aussi appliquer ce terme à la ligne de contact et de clivage entre les pays du Nord et ceux du Sud, qui ceinture une large partie de la planète et prend une force particulière au long de l'espace méditerranéen et de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique.

Le traitement de ce thème d'étude doit permettre de reprendre, en les approfondissant à une échelle moyenne, des problématiques sur la *mondialisation* et l'*inégal développement*, déjà évoquées dans la première partie du programme ou au début de la troisième partie. Il ne s'agit donc pas d'étudier l'espace méditerranéen pour lui-même, mais en tant qu'exemple particulièrement significatif d'*interface* Nord/Sud.

L'espace méditerranéen peut être assimilé aux espaces bordiers de la mer Méditerranée (en excluant donc la Mer Noire). Il dispose de caractères propres, d'ordre physique, historique ou humain qui constituent un cadre à l'intérieur duquel se développent les interrelations Nord/Sud actuelles. Par exemple, le climat méditerranéen est aujourd'hui un facteur favorable pour le développement touristique ou pour celui des exportations agricoles du Maghreb ; la présence de plusieurs *aires de civilisation* en Méditerranée, héritées d'un riche passé, confère des caractères particuliers aux échanges culturels actuels entre le nord et le sud ou entre l'ouest et l'est de l'espace méditerranéen. Cet arrière-plan est déjà en partie connu des élèves (études de La Méditerranée au XII^e siècle et de La colonisation européenne) et ne doit donc pas donner lieu à de longs développements.

L'étude de ce thème doit d'abord s'appuyer sur le constat des importants écarts de développement (repérables à l'aide de différents indicateurs démographiques, sociaux, économiques) entre les Etats du nord d'une part, de l'est et du sud d'autre part de la Méditerranée. Il y a bien là un espace de clivage entre richesse et pauvreté. Toutefois cette opposition mérite d'être largement nuancée. Le versant européen comprend des régions pauvres (Balkans) et à l'inverse le versant méridional ou oriental présente différentes formes de richesse (Israël, Libye).

Ces contrastes de développement entre les deux rives de la Méditerranée sont à l'origine de *flux* de nature très variée mais fondamentalement dissymétriques : migrations temporaires ou définitives, de nature économique ou politique, déplacements touristiques, flux de marchandises, investissements financiers, échanges culturels. Les flux actuels s'inscrivent dans une longue tradition d'échanges favorisée par la présence maritime qui explique la forte *littoralisation* et l'abondance des villes portuaires.

L'interface méditerranéenne est cependant d'un type particulier dans la mesure où elle n'est pas linéaire (à la différence de la frontière Etats-Unis/Mexique) mais dédoublée, en associant une rive appartenant aux pays du Nord et une rive partie intégrante des pays du Sud, qui présentent certes quelques traits communs mais aussi beaucoup de différences.

L'interface méditerranéenne met également en contact l'Union européenne avec des pays en développement. Au départ plutôt centrée sur l'Europe rhénane, l'Union s'est en effet progressivement ouverte à des Etats européens du Sud (Péninsule ibérique, Grèce), puis à des îles méditerranéennes (Malte, Chypre). En attendant d'éventuels élargissements futurs, notamment vers la Turquie, l'UE développe, en particulier à la suite de la conférence de Barcelone en 1995, une politique de partenariat, favorable au libre échange, avec nombre de pays de la rive sud et est.

Le phénomène d'interface a des effets majeurs sur les sociétés et les territoires. La présentation de ce thème d'étude ne peut donc se réduire à une analyse démographique ou économique. A l'inverse une approche exhaustive des manifestations sociales et spatiales du phénomène d'interface n'est pas envisageable dans le temps imparti, tant leur diversité est grande. Dans le cadre de cette troisième partie du programme centrée sur les mondes en quête de développement, on s'appuiera donc sur un ou deux exemples choisis sur la rive Sud : une grande station balnéaire en Tunisie, l'urbanisation touristique littorale en Turquie, le développement des cultures irriguées pour l'exportation dans les plaines marocaines, les modifications de l'habitat rural grâce à l'argent des émigrés dans les montagnes maghrébines, etc.

Bibliographie

- Bethemont Jacques, *Géographie de la Méditerranée*, Armand Colin, 2000, coll. U, 313 p.
- Borne Dominique, Scheibling Jacques (dir.), *La Méditerranée*, Hachette, 2002, coll. Carré Géographie, 256 p.
- Côte Marc, *Le Maghreb, La Documentation photographique*, n° 8002, La Documentation française, 1998
- Kayser Bernard, *Méditerranée. Une géographie de la fracture*, Encyclopédie de la Méditerranée, Edisud, 1996 [on peut aussi consulter les autres titres de cette *Encyclopédie*]
- Paulet Jean-Pierre, *La Méditerranée, richesses et mal-développement* in Lozato-Giotart Jean-Pierre (dir.), *La Méditerranée*, CNED-SEDES, 2001, 256 p.
- Commissariat au plan, *Le partenariat euro-méditerranéen*, La Documentation française, 2000.